Ville de Meudon

Mars 2007 | N°42

CHLOROVILLE

Magazine municipal d'informations de la ville de Meudon

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Meudon aussi

culture

9e Printemps des poètes
Love me letter

sport

Rugby
Une école de vie

patrimoine

Potager du Dauphin
Au tour du Pavillon principal

sommaire

numéro mars 2007 - n°42

› 4 Meudon hier

› 8 Actualité

› 18 Patrimoine

LE POTAGER DU DAUPHIN

› 20 Rencontre

RENÉ LÉAUSTIC,

MAÎTRE ICONOGRAPHE

› 22 Dossier

DÉVELOPPEMENT DURABLE :

MEUDON AUSSI

› 29 Arc de Seine

MAISON DE LA NATURE

› 30 Tribunes

› 31 Carnet

Magazine municipal d'informations ■ Numéro 42 ■ 0,30 euro le numéro ■ Hôtel de Ville - 6, avenue le Corbeiller. 92 195 Meudon CEDEX ■ site internet : www.ville-meudon.fr ■ Directeur de la publication : Georges Koch ■ Directrice de la Communication : Isabelle Bérend ■ Rédaction : Laurent Raynard, Christophe Ferreira, Renaud Douci, Élisabeth Bordier-Béghin, Blandine Céoara et Éloïse Touroute-Pujol, ■ Photos : Pôle Médias, Yves Doré, Yann Rossignol, DR ■ Renseignement : 0141148182 ■ Conception-réalisation : Hermès Communication (01 40 80 22 40) ■ Impression : Le Réveil de la Marne ■ *Imprimé sur papier écologique* ■ Régie publicitaire : PLC (75-Paris) 01 45 26 93 32 ■ Diffusion : ISA+ (93-Sevran) ■ Dépôt légal : mars 2007

Chloroville est distribué dans vos boîtes aux lettres et dans les 110 lieux publics de la ville ainsi qu'en téléchargement sur www.ville-meudon.fr. Si vous ne le recevez pas, n'hésitez pas à nous contacter au 01 41 14 81 82 ou par courriel : infocom@mairie-meudon.fr.

édito

Le développement durable, notion récente, est devenu un terme courant dans notre vocabulaire. Plus qu'un effet de langage, il s'agit d'un principe fondamental reconnu par la communauté internationale et nos concitoyens.

© RD / Ville de Meudon

Apparu dans les années 1980 et défini plus précisément en 1987 dans le rapport Brundtland, le développement durable désigne une forme de développement économique respectueux de l'environnement, du renouvellement des ressources et de leur exploitation rationnelle, de manière à préserver les matières premières. Ce mode de développement répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à assurer leurs propres besoins.

Depuis vingt ans, des stratégies sont mises en œuvre pour répondre aux grands défis qui engagent l'avenir de la planète. Leur succès dépend aussi de nos gestes au quotidien et de la déclinaison de mesures concrètes au plan local.

Pour sa part, Meudon s'est engagée dans ce processus il y a déjà plusieurs années. Elle a été ville-pilote dans le département, dès les années 1980 avec l'Union des consommateurs, pour le ramassage du papier, puis pour la collecte des déchets médicaux et des piles usagées et enfin, dès 1996, elle mettait en œuvre le tri sélectif des déchets ménagers.

Il y a dix ans, Meudon créait une structure municipale d'éducation à l'environnement, la Maison de la Nature, devenue intercommunale. Aujourd'hui, des mesures incitatives sont prises pour que l'impact environnemental soit pris en compte et que les projets d'équipements publics intègrent les labels THPE, HPE (très haute ou haute performance énergétique) ou encore la démarche HQE (haute qualité environnementale).

Arc de Seine communiquera prochainement un plan d'action favorisant l'énergie solaire et la récupération des eaux pluviales, tandis qu'une déchetterie sera prochainement aménagée à Meudon.

Par ses gestes quotidiens, chacun peut contribuer à cette démarche de développement durable : en matière de consommation d'énergie, d'eau ; de recyclage de ses déchets ou encore d'usage préférentiel des transports en commun dont nous veillons au développement (tramway T8 à Meudon La Forêt, prolongement du T2).

Bien cordialement,

H. Marseille

Hervé Marseille

Maire de Meudon,
Vice-président du Conseil général

meudon

22 JANVIER

Un forum pour l'orientation des jeunes

Plus d'un millier de collégiens meudonnais sont venus s'informer sur leur orientation auprès des 46 professionnels présents à ce premier forum du genre organisé par la Ville, en partenariat avec le CIO et la Maison de l'emploi Arc de Seine.

15 DÉCEMBRE

L'étang de Chalais fait le plein

L'association halieutique de l'étang de Chalais a procédé au rempoissonnement annuel du plan d'eau hexagonal, dont elle assure la garde et la conservation.

10 DÉCEMBRE

32 700 € au profit des enfants autistes

Grâce au concert du violoniste Régis Pasquier, accompagné par Anne Brillant, au centre d'art et de culture, 32 700 € ont été récoltés au profit de l'association *Les premières classes*, qui œuvre pour l'intégration des enfants atteints d'autisme en milieu scolaire ordinaire.

16/17 DÉCEMBRE

Plus de 16 000 € *Pour un Sourire d'Enfant !*

L'exposition organisée par l'association *PSE* et *Artistes à Meudon* au centre d'art et de culture a remporté un vif succès, avec une centaine d'œuvres vendues et plus de 16 000 € récoltés.
L'intégralité de cette somme participera à la réalisation de la première école du Cambodge dédiée aux métiers du bâtiment, à Phnom Penh.

20 DÉCEMBRE

Un dromadaire à Saint-Philippe !

Le Village éducatif Saint-Philippe a invité les Meudonnais à une crèche vivante, mise en scène par des jeunes et des adultes de la Fondation d'Auteuil, avec des animaux de la ferme et…
un dromadaire !

Meudonnais à l'honneur

Félicitations aux époux **ROCAMORA** et **GAGNARD,** qui ont respectivement célébré leurs noces d'or en compagnie du maire, les 9 et 27 décembre.

SOPHIE COSTEDOAT, conseillère municipale et conseillère communautaire, a été décorée le 3 janvier de l'insigne de Chevalier dans l'Ordre du Mérite Agricole par le Ministre Dominique Bussereau, en présence d'Hervé Marseille, maire de meudon et de Georges Koch, Maire-adjoint.

Le 20 décembre, Hervé Marseille a remis l'Ordre National du Mérite à **JEAN-FRANÇOIS AKAR,** maire adjoint délégué aux Finances et rapporteur du budget, en présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles Pierre Steinmetz.

Les insignes d'officier dans l'Ordre des Palmes académiques ont été remis à **SUZANNE GRÉMILLET,** le 29 janvier, par Jacqueline Châtillon-Josse.

Félicitations à…

CHRISTIAN CIAPPARA, maire-adjoint délégué aux Affaires générales et militaires, **PIERRE RANCUREL, GEORGES LAPEYRE** et **CHRISTINE FERSEN** ont été nommés Chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur, tandis que **HUBERT DU MESNIL,** directeur général de RFF, a été promu Officier.

hommage

LOUISE LEDUC, veuve de l'ancien maire de Meudon, René Leduc (1947-1971), est décédée le 21 janvier à l'hôpital Béclère. Ses obsèques ont été célébrées à l'église Saint-Martin le 26 janvier dernier, en présence de Hervé Marseille et des membres de la municipalité, avant son inhumation cimetière des Longs Réages. Le Maire et les élus adressent toutes leurs condoléances à sa famille.

L'historien, critique et écrivain d'art **PIERRE CABANNE** est mort le 24 janvier à Meudon. Journaliste aux quotidiens *Combat* et *Le Matin,* il avait collaboré à de nombreuses revues d'art, ainsi qu'à France Culture. On lui doit notamment *Le Siècle de Picasso* (Denoël, 1979, Gallimard, 1992), devenu un classique. Chloroville lui consacrera un article dans son prochain numéro.

MARIE-PAULE LARENE est décédée le 27 janvier à l'âge de 92 ans. Elle était une Grande Dame meudonnaise, qui a fait honneur à notre cité. Elle a consacré sa vie aux autres. Les autres, ce furent d'abord ces enfants juifs qu'il fallait absolument mettre à l'abri, ce furent les rapatriés d'Algérie, puis celles et ceux qui venaient demander aide et assistance au centre social de la rue de la République, ou auprès du Secours catholique. Fondatrice du Club des seniors, elle rayonnait de bonne humeur et de bonté. Ses obsèques ont été célébrées le 5 février en l'église Notre-Dame de l'Assomption, en présence d'une très nombreuse assistance.

hier

meudon

27 janvier

Bienvenue aux nouveaux Meudonnais

Hervé Marseille et l'ensemble du conseil municipal ont souhaité la bienvenue aux Meudonnais arrivés dans notre commune en 2006, lors d'une réception au Centre d'art et de culture.

Une arrivée in extrémis !

« Nous venons de Boulogne-Billancourt. Avec la venue d'Emilie, nous cherchions un appartement plus grand.
Elle est née en le 25 juin, quelques jours seulement après notre emménagement à Bellevue ! »

Famille Carles-Chanoine

Un village insoupçonné

« Nous habitions Toulouse, au bord du canal du Midi. Quand j'ai dû rejoindre mon mari à Meudon-la-Forêt, j'étais pleine d'a priori. La grisaille parisienne, les bouchons, le stress…
Je suis venue en traînant les pieds. En fait, j'ai été agréablement surprise par ce cadre de vie inespéré.
J'habite à proximité de mon travail, des commerces et des bois. La vie de quartier est très agréable. Il y a toujours quelqu'un dans les parcs. C'est un vrai petit village !
Et en plus, je n'ai plus les embouteillages de Toulouse ! »

Béatrix et Pierre-André Fabre

Comme sur une île

« Nous avons quitté la Guadeloupe pour trouver un établissement adapté aux troubles de santé qui affectent notre fils Fabien, au Pont de Sèvres.
Après une escale d'un an à Paris, nous habitons une maison dans le joli petit quartier Val Fleury. Le calme, le voisinage, la forêt, la piscine…
Ca nous rappelle notre île !
Nos enfants, pour qui l'atterrissage dans la métropole a été plus difficile, s'y sentent aujourd'hui très bien.
Quant à moi, j'ai repris mon travail de télécoaching, de formation et de conseil. »

Irena et Frédéric Dubois

10 JANVIER

Les boulangers à l'honneur

Les artisans boulangers meudonnais ont profité du rendez-vous annuel de la traditionnelle galette des rois pour présenter leurs vœux à la Municipalité, en présence de Daniel Goupillat, président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine.

20 DÉCEMBRE

Un Noël, une rencontre… et 500 cadeaux

Grâce à leur opération *Un Noël, une rencontre, un cadeau*, les jeunes Meudonnais du Conseil Consultatif des Jeunes ont collecté quelque 500 jouets. Un précieux butin qu'ils ont remis à des enfants et à des personnes âgées ravis de cette généreuse initiative, lors d'un goûter organisé pour l'occasion, en mairie.

DÉCEMBRE

Crèches de Noël

Les crèches meudonnaises ont invité les parents à fêter Noël avant l'heure.

26 JANVIER

Dunes d'Espoir apporte les pièces jaunes

Partis de Meudon-la-Forêt, les marathoniens de *Dunes d'espoir* ont accompagné, dans leurs célèbres joëlettes, trois enfants handicapés jusqu'au train de l'association de Bernadette Chirac, à la gare Montparnasse. Ils ont ainsi transporté les premières pièces jaunes, soit une cinquantaine de kilos fournis par la Poste de Meudon.

26 JANVIER

La résidence Banès fait peau neuve

Entièrement rénovés, les immeubles HLM du groupe Banès ont été inaugurés par Hervé Marseille.

20 JANVIER

Mot compte triple !

Félicitations au jeune Philippe Heintzmann, de l'école Jules Ferry, qui a remporté la finale du 1er concours des écoles de scrabble. Prochains rendez-vous le 10 mars, à Meudon, pour le championnat d'académie francilien puis, du 13 au 16 avril, en Lorraine, pour le championnat de France scolaire.

15 JANVIER

Inauguration du 11 rue de Paris

Les appartements Kaufman et Broad ont été inaugurés par le Maire en présence de Guy Nafilyan, président directeur général du groupe Kaufman and Broad et Daniel Raze, directeur général adjoint du groupe. Répartis en deux immeubles, 40 logements sont en accession à la propriété et 23 sont des logements sociaux.

hier

Solidarité

Un cèdre en hommage au peuple libanais

Le 16 décembre dernier, la Ville a organisé, au parc Paumier, une cérémonie au cours de laquelle a été planté un Cèdre du Liban, symbole de paix et d'espérance, en présence de Hervé Marseille, du premier secrétaire de l'Ambassade du Liban, Ghady El Khoury, et de nombreux Meudonnais originaires de ce pays. Un acte symbolique en soutien à un peuple meurtri par la guerre.

LE SAVIEZ-VOUS ?

ARBRE BIBLIQUE DEVENU RARE, le Cèdre du Liban (Cedrus Libani) reste l'emblème de son pays d'origine, le Liban. Alors que cette essence peuplait autrefois la montagne libanaise, il n'en reste aujourd'hui que des reliquats. Son bois compte parmi les plus précieux.

Sensible au courage exemplaire du peuple libanais meurtri, la Ville, en concertation avec la communauté libanaise qui réside dans la commune, a tenu à honorer ce pays par une action symbolique. Après le vote, en septembre 2006, d'une subvention exceptionnelle destinée à aider la population civile endeuillée, Meudon affirme encore davantage son soutien au peuple libanais, en procédant à la plantation d'un jeune Cèdre, emblème de son pays d'origine, dans l'un de ses plus anciens parcs publics.

« Les événements survenus l'été dernier au Liban Sud nous ont particulièrement touchés, a déclaré le Maire à cette occasion. *Je sais que parmi nous, certaines familles meudonnaises ont vécu des moments très difficiles et certains d'entre vous ont été rapatriés. Je salue non seulement leur courage, mais également leur détermination. Qu'ils soient assurés de notre soutien. »*

Devant la tragédie qu'ont vécue certains de ses administrés, la municipalité a donc profité des fêtes de Noël, période de paix et de tolérance, pour exprimer une pensée particulière pour le peuple libanais et témoigner de son souhait qu'il puisse vivre à l'abri de toute forme de violence et d'ingérences étrangères. Un geste fort qui a suscité, lors de cette cérémonie, une émotion palpable chez les membres de la communauté libanaise de Meudon. ◗ RD

paroles de Libanais…

« Merci à notre ville adoptive pour ce geste qui nous touche énormément. »
(Nadine, Elie et Carl Kanaan)

« Meudon nous a permis de vivre un petit moment de joie et surtout de ressentir la paix et la sérénité qui nous manquent tant au Liban. »
(MCM)

« C'est un geste qui nous fait vivre un peu dans la paix, le calme et la solidarité. Nous sommes très contents de trouver des gens qui pensent à nous. »
(Famille Osman)

« Un cèdre de plus, c'est un espoir de plus pour nous Libanais qui gardons espoir malgré toutes les tempêtes. »
(J. Matta)

« Voici que le Liban s'enracine une fois de plus sur la terre de France. »
(Guy Meguer)

Vote par procuration : mode d'emploi

Si vous ne pouvez pas vous présenter au bureau de vote, le jour du scrutin, pensez au vote par procuration ! À l'approche des élections, présidentielle les 22 avril et 6 mai, et législatives les 10 et 17 juin, voici toutes les démarches à effectuer.

Dans quels cas le vote par procuration est-il possible ?
Vous pouvez vous faire représenter s'il vous est impossible de vous déplacer le jour du scrutin pour des raisons professionnelles, de santé ou de congé. Les motifs pour lesquels le vote par procuration est admis ont été étendus aux électeurs qui ne peuvent participer au vote en dépit de leur présence dans la commune.

Où s'adresser ?
Le mandant, soit la personne qui veut se faire représenter, peut s'inscrire auprès du commissariat de police de son lieu de résidence ou de travail. Il peut aussi s'adresser au tribunal d'instance.

Quelles sont les démarches à effectuer ?
Le mandant doit se présenter en personne auprès de l'autorité habilitée. Il devra être muni d'une pièce d'identité et remplir un imprimé comportant trois parties détachables : le formulaire de procuration destiné au maire de la commune, une attestation sur l'honneur à remettre à l'officier de police judiciaire et le récépissé laissé au mandant. Il mentionnera les coordonnées précises de son mandataire. Ce dernier devra être inscrit sur les listes électorales de la même commune que lui. Attention : un mandataire ne peut être mandaté que pour deux procurations, dont une seule établie en France.
De même, l'électeur ressortissant d'un État de l'Union européenne peut être mandaté uniquement pour les élections municipales et européennes.

Qu'en est-il des personnes ne pouvant se déplacer jusqu'au commissariat ?
Elles doivent envoyer une demande écrite à l'officier de police judiciaire, accompagnée d'un certificat médical ou d'un autre justificatif prouvant leur incapacité à se déplacer. La procuration pourra être établie au domicile du mandant.

Quels sont les délais à respecter ?
Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration à la mairie et de son traitement. En principe, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin, mais le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps.

Quelle est sa durée de validité ?
La procuration peut être établie pour une durée maximale d'un an. Elle est valide pour une seule élection, ou plusieurs, si elles se déroulent le même jour.

Comment se déroule le vote ?
Le jour du scrutin, le mandataire se présente au bureau de vote du mandant, muni d'une pièce d'identité et de sa carte électorale. ◗ CF

OÙ ?

> **Commissariat de police**
Place Stalingrad à Meudon
Tél. 01 41 14 08 00
Place centrale à Meudon-la-Forêt
Tél. 01 40 83 89 40
> **Tribunal d'instance de Vanves**
34 rue Antoine Fracacci 92 170 Vanves
Tél. 01 41 90 11 11

EN CHIFFRES

> **3 999** Meudonnais se sont inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre 2006
> **2 510** nouveaux habitants
> **978** premières inscriptions
> **395** inscriptions d'office (jeunes de 18 ans - INSEE)
> **116** jeunes venus s'inscrire spontanément

conseil municipal du 5 février

> VOTE : le budget primitif 2007
> APPROUVE les marchés pour les travaux de restauration de l' intérieur de l'église Saint-Martin et des couvertures de la sacristie.
> ADOPTE le Plan communal de sauvegarde
> DECIDE d'associer la Ville à l'opération de réhabilitation menée par l'association ARHYME concernant le réseau hydraulique du domaine royal de Meudon.
> AUTORISE le dépassement du coefficient d'occupation des sols, dans la limite de 20%, pour les constructions remplissant des critères de performance énergétique ou comportant des équipements de production d'énergie renouvelable.
> DESIGNE l'OPHLM Arc de Seine Habitat comme maître d'ouvrage des travaux de rénovation sur l'immeuble sis 1 à 9 rue du Marché couvert et 21-23 rue Lavoisier
> DEMANDE des subventions pour des travaux dans plusieurs équipements publics municipaux (écoles, patinoire, piscine, gymnases, centres de loisirs et ludothèque)
> PREND ACTE du transfert à la communauté d'agglomération Arc de Seine des compétences suivantes : soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie et soutien aux clubs ou sections de clubs sportifs de haut niveau.

EN BREF

FAIRE SES COURSES EN AUTOCAR
Chaque mardi et vendredi matin de 9 h à 11 h 30, un autocar municipal est mis à la disposition des personnes âgées résidant dans les maisons de retraite du Hameau, du Bas-Meudon, et une fois tous les 15 jours à celle du Châtelet, afin qu'elles puissent faire leurs courses au marché de Maison Rouge et dans le secteur.

LE CENTRE PMI de Meudon-la-Forêt, situé au 5 rue Georges Millandy, a changé de numéro de téléphone.
Tél. 01 46 30 73 00

EURONETWORK change de nom et d'adresse. Installée au 23 route des Gardes, la société Kalyxo continue ses activités informatiques, mais n'est plus distributeur agréé de Noos Numéricable, ex-UPC.
Tél. 01 46 26 86 91
www.info.kalyxo.eu
À noter : il n'y a plus de distributeur agréé de Noos Numéricable à Meudon.

CLAUDIA COUSIN a repris depuis le 3 janvier

le salon **MODELO COIFFURE,**
situé au 22 rue Marcel Allégot.
Tél. 01 41 14 41 46

CÉCILE BOURREAU, pédicure podologue, étend son activité en proposant, à son cabinet, des consultations de podologie du sport et de podopédiatrie.
Tél. 01 46 01 06 00

LAURENT CRIADO a lancé le site internet **www.bonaparto.com** de sa société Noir Foncé, qui édite des tableaux personnalisés et des tableaux en séries limitées.

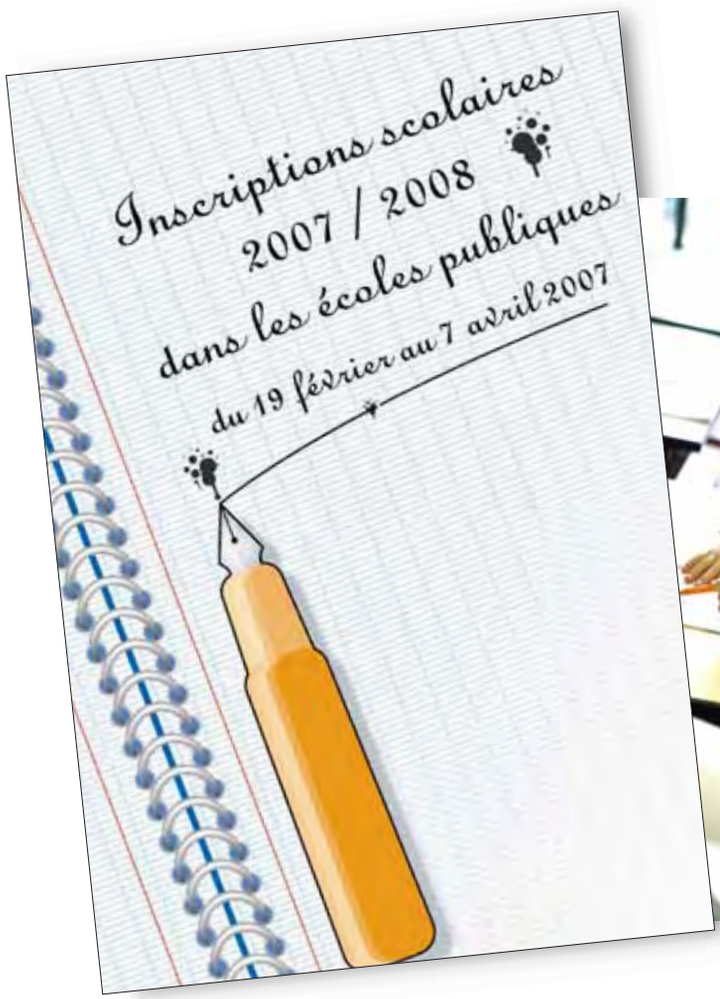

Inscriptions
À vos stylos !

Ecole, centre de loisirs, cantine, garderie… Pour la rentrée 2007-2008, les inscriptions scolaires et périscolaires se déroulent jusqu'au 7 avril.

Les inscriptions scolaires concernent uniquement les enfants nés en 2004 pour la 1ère inscription en maternelle (ceux nés en 2005 seront pré-inscrits), les enfants nés en 2001 pour l'inscription en CP et tous les enfants nouvellement domiciliés à Meudon. Les inscriptions périscolaires concernent tous les enfants qui fréquentent le centre de loisirs, la restauration scolaire ou la garderie. Elles doivent être renouvelées chaque année. Seront prioritairement retenus les enfants dont les inscriptions seront effectuées avant le 7 avril 2007.
Pour ces inscriptions, vous n'êtes pas tenus de vous déplacer en mairie ou mairie annexe. Un dossier famille vous sera envoyé avant le 15 février 2007. Vous devrez le retourner, dûment rempli, avant le 7 avril 2007. ◗ RD

OÙ ? QUAND ?

Mairie principale - Direction de l'animation locale (service des affaires scolaires)
Bâtiment des Essarts
Lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Samedi de 9 h à 12 h
Mairie annexe - Place centrale
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Samedi de 8 h 30 à 12 h
Tél. 01 41 14 81 81

EN BREF

TROIS BOURSES POUR L'AVENTURE !
Âgés de 17 à 25 ans, porteurs d'un projet culturel, artistique ou humanitaire, participez à la *Bourse de l'Aventure* organisée par la Ville ! Trois prix de 400, 600 et 800 € sont à remporter pour vous aider à financer partiellement ou totalement votre projet. Vous avez jusqu'au 30 avril pour déposer votre candidature auprès du service Jeunesse.
69 rue de la République
Tél. 01 46 26 06 63

LES JEUNES CITOYENS ONT UN PRIX !
Vous avez entre 11 et 21 ans, et vous contribuez à une action de solidarité et de citoyenneté ?
Inscrivez-vous au *Prix du jeune citoyen,* un concours qui a pour but de soutenir et de faire connaître les initiatives et les gestes généreux des jeunes envers leurs concitoyens effectués entre mai 2006 et avril 2007).
Déposez votre candidature à la mairie ou à la mairie annexe avant le 26 mai.
Tél. 01 41 14 81 42

OPÉRATION JOBS D'ÉTÉ
Trouvez un emploi saisonnier grâce au service Jeunesse, qui organise sa traditionnelle opération jobs d'été le 4 avril prochain, en collaboration avec l'ANPE et la Maison de l'emploi Arc de Seine.
De 10 h à 18 h à l'Hôtel de Ville
Tél. 01 46 26 06 63

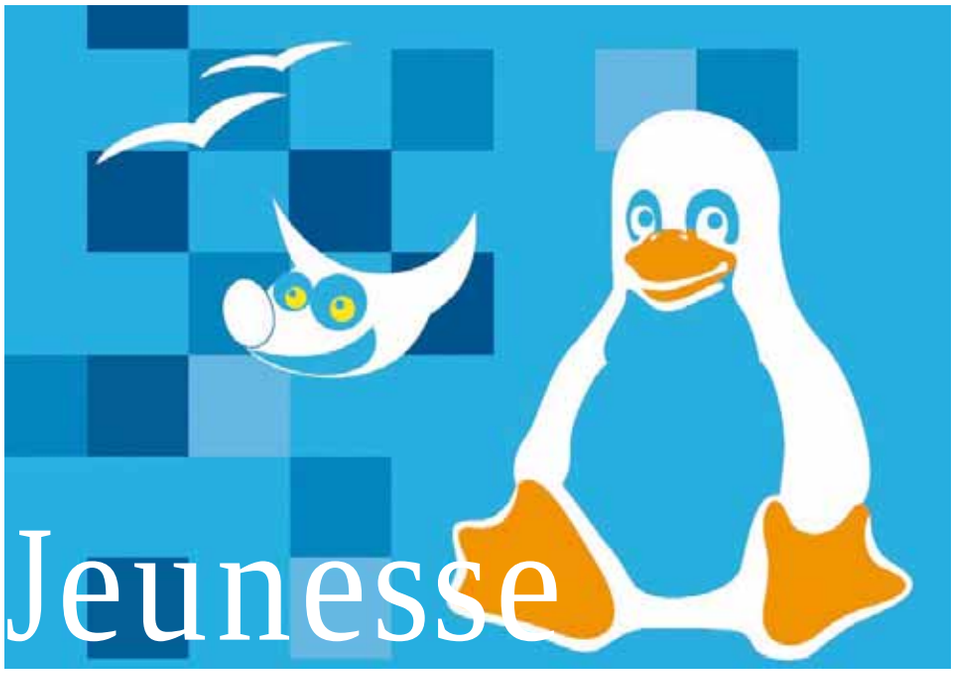

Jeunesse

31 mars Fête du libre !

L'espace multimédia fête l'Internet en vous proposant une Install party, des conférences animées par des invités prestigieux et des animations afin que chacun puisse découvrir à son rythme le monde passionnant et foisonnant du logiciel libre.

Linux, Open Office, The Gimp, Wikipedia... Ces noms sont devenus en quelques années les symboles de la véritable révolution qu'a connue le monde de l'Internet et des nouvelles technologies. Les logiciels libres proposent en effet de nouveaux modes de conception des logiciels informatiques, redessinent les contours des droits d'auteurs et reposent la question des limites du domaine public.
Apportez votre unité centrale ! Moyen idéal de commencer à découvrir le monde du libre, l'Install party met à votre disposition des professionnels qui vous aideront à installer les logiciels qu'il vous faut. Avec plusieurs conférences notamment animées par Emmanuel Seyman, président de Parinux et Frédéric Thuillier, président de Wikipédia France, vous

saurez tout du libre : son art, ses ressources numériques ou encore l'évolution de ses logiciels.
Enfin, des animations et quelques surprises vous seront proposées. Au programme : jeux, dessin, création musicale, vidéo libre de droits et plein d'autres choses encore. Inscription à l'Espace multimédia. Entrée... libre ! ◗ RD
Tous les détails dans l'agenda

vacances de Pâques

VOILE ET ÉQUITATION EN BRETAGNE
Pendant les vacances de Pâques, le service Jeunesse de la Ville organise un séjour pour les jeunes Meudonnais de 12 à 14 ans, à Plérin-sur-Mer, au cœur des Côtes d'Armor. Au programme : catamaran, équitation, pêche à pieds, excursion dans la réserve ornithologie du cap Fréhel, peinture sur galets...
Inscription auprès de la direction de l'animation locale du 12 au 17 mars (bâtiment des Essarts, 6 avenue Le Corbeiller). Tarif selon quotient familial
Tél. 01 41 14 81 81 ou 01 46 26 06 63

Événement majeur dans la vie du centre social Millandy, les ateliers d'expressions créatives organisent une semaine portes ouvertes. Ces artistes vous offrent l'occasion d'entrer dans ce véritable petit village, où les familles et les générations se rencontrent, s'entraident, s'informent et s'épanouissent.

Ville de Meudon
Ateliers
PORTES OUVERTES
13 > 17 MARS
AU CENTRE SOCIAL MILLANDY
Mardi / Jeudi / Vendredi
9h30 - 12h30 / 14h - 18h
Mercredi / 10h - 21h
Samedi / 14h - 18h
PARTICIPEZ AU PRIX COUP DE CŒUR DU PUBLIC !

Centre social Millandy

Le "village" vous ouvre ses portes

Peintres, sculpteurs, plasticiens, mosaïstes, encadreurs, créateurs en couture et en patchwork, travailleurs du bois... Les 80 adultes et 30 enfants qui participent à ces ateliers s'exposent et vous invitent à venir découvrir leurs disciplines et leurs réalisations.

Alors qu'ils seront en plein exercice, vous pourrez contempler leurs œuvres, visiter librement leurs espaces de travail, les questionner et appréhender leurs techniques. Un prix coup de cœur du public viendra également récompenser les artistes enfants et adulte que vous aurez les plus plébiscités. En plus des expositions, des démonstrations de la technique de vitrail et du modelage, ainsi qu'un débat sur « l'expression créative et le lien social », vous seront aussi proposés.

À l'image de ses ateliers créatifs et des stages pour adultes et enfants organisés pendant les vacances scolaires, dont les tarifs varient selon le quotient familial, le centre social donne les moyens à tous les Meudonnais, enfants comme adultes, de se retrouver et de sortir de leur isolement. Placée sous le signe de la rencontre, cette semaine portes ouvertes vous permettra également de découvrir les autres activités proposées au sein de ce service municipal, espace de convivialité, de découverte, mais aussi d'écoute, d'aide et d'information.

Grâce à l'espace parents enfants, les mères, comme les pères, viennent partager un moment de jeux et de découverte avec leurs enfants, tout en profitant des conseils des autres parents et de la présence de professionnelles de la petite enfance.

Le point d'accès au droit regroupe quant à lui des permanences juridiques et administratives comprenant, entre autres : un conciliateur de justice, un conseiller juridique de l'association des femmes et des familles (CIDF-CIFF), une psychologue, l'association d'aide aux victimes (ADAVIP), un écrivain public, la CAF, le Secours populaire ou le point information sur les drogues. À noter, un avocat se déplace depuis cette année dans les établissements scolaires meudonnais pour répondre aux questions de droit que se posent les jeunes.

Gérée par Arc de Seine, la maison de l'emploi, située dans le même bâtiment, accueille, informe et accompagne les demandeurs d'emploi, les salariés, les entreprises et les créateurs d'activité. Enfin, le centre social Millandy propose des actions de soutien scolaire et d'alphabétisation en partenariat avec l'Association familiale de Meudon-la-Forêt. 55 élèves de primaires et 25 collégiens sont ainsi aidés trois soirs par semaines. ◗ RD

OÙ ? QUAND ?

5 rue Georges Millandy
Tél. 01 41 07 94 94
Centre.social@mairie-meudon.fr
Mardi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
Mercredi de 10 h à 21 h
Samedi de 14 h à 18 h

à ne pas rater

UN STAGE FAÇON CARNAVAL !

Le centre social Millandy organise, du 10 au 13 avril, un stage de création de marionnettes géantes des rues. Avec le *Brakabrik* théâtre et la comédienne et marionnettiste Julie Dourdy, adultes et enfants travailleront à un projet commun : la construction de grands, voire très grands personnages, qui, du haut de leur 2 à 4 mètres, seront amenés à défiler dans la rue, à danser, à raconter une histoire et éveiller la curiosité des passants. Colle, papier kraft, peintures, tissus légers... Tous les matériaux possibles seront utilisés pour l'aventure, dont les participants seront invités au spectacle *Babel France* de la compagnie *Flash marionnettes,* au Centre d'art et de culture !

Stage pour adultes et enfants à partir de 8 ans • Inscription au centre social Millandy
Tarif selon quotient familiale de 7,70 € à 37,50 €

Postés par les Meudonnais ou venus du monde entier, billets doux, plis ardents, mots tendres et autres missives galantes viendront fleurir les arbres à poèmes plantés sur les deux pôles de la médiathèque. Consacré à la lettera amorosa, le poème d'amour, le 9e Printemps des poètes s'annonce des plus romantiques.

9e Printemps des poètes
Love me letter

C'est en hommage au poète René Char, dont on fête en 2007 le centenaire de la naissance, que cette 9e manifestation nationale célèbre cette fois la lettre d'amour, ou Lettera amorosa, titre de l'un de ces poèmes.

Sur chacun des deux pôles de la médiathèque, les lettres d'amour du public meudonnais fleuriront des arbres à poèmes. Un écran des Poètes diffusera 30 poèmes mis en images et interprétés par Michael Lonsdale et Tchéky Karyo, tandis qu'une sélection de livres et CD vous sera proposée par les bibliothécaires. Des marque-pages avec lettres d'amour ou poèmes seront également à votre disposition. Rendez-vous, enfin, sur le site Internet, où sera affiché chaque jour une lettre ou un poème.

Le pôle de Meudon-Ville abritera l'exposition de cartes postales d'amour de la collection de Georges Klochendler, auteur du livre Les plus belles Cartes postales d'Amour. De l'émoi de la première rencontre au grand bonheur du mariage, vous pourrez vous enivrer de correspondances amoureuses datant de la première moitié du XXe siècle. À ne pas manquer, le 10 mars à 16 h 30, lors de Lettres en scène, un comédien viendra jouer le facteur de la médiathèque et lira au public des lettres d'amour et des poèmes du monde entier.

Venez, vous aussi, déclarer votre amour de la poésie en célébrant la poésie d'amour... ◗ RD

Du 6 au 17 mars sur les deux pôles de la Médiathèque.

Tous les détails dans l'Agenda

toujours à l'affiche

LE MOIS DE L'AFRIQUE CONTINUE

Spectacle de contes et *Croc'histoires* africains, ateliers de découverte et de pratique des musiques traditionnelles, expositions d'instruments musicaux et de masques... Depuis le 18 février et jusqu'au 24 mars, la médiathèque se met aux couleurs de l'Afrique pour vous faire découvrir les richesses de son patrimoine musical et culturel. Voyagez à travers les Etats et les régions. Partez à la rencontre des tribus dogon, yoruba, bamiléké ou fang, pour appréhender les rituels et les modes de vie et de pensée traditionnels d'une civilisation, dont les traditions ont fortement influencé l'Occident.

Tous les détails dans votre agenda.

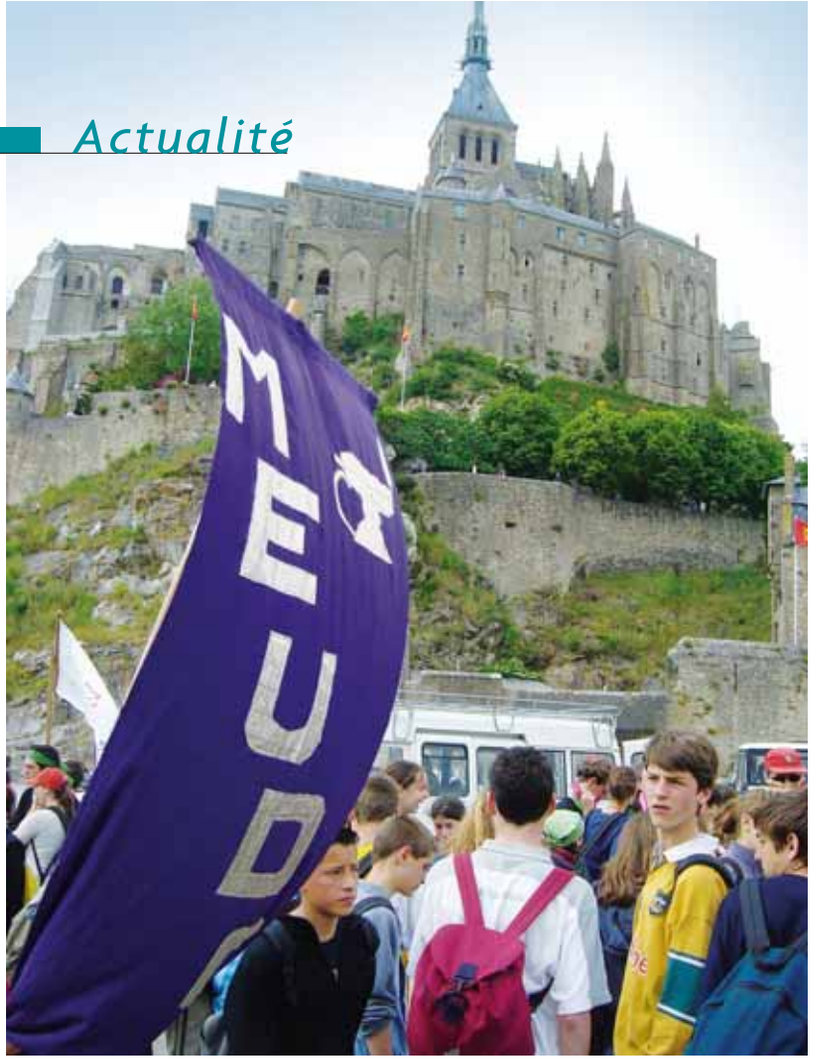

En 1966, un groupe de parents d'élèves du lycée Rabelais décidaient de créer une aumônerie des jeunes à Meudon.
Depuis, 3 000 jeunes y ont été accueillis par près de 900 bénévoles, qui ont animé ce lieu de découverte et d'approfondissement de la foi chrétienne.

Aumônerie des jeunes de Meudon
40 ans de foi, d'écoute et de tolérance

L'aumônerie des jeunes de Meudon est reconnue par le recteur de l'Académie de Versailles pour deux établissements publics, le collège Bel Air et le collège et lycée Rabelais. 200 jeunes, de la 6e à la terminale y sont accueillis par une quarantaine de bénévoles, prêts à répondre à leurs grandes interrogations. L'aumônerie accueille tout jeune qui le souhaite, baptisé ou non, croyant ou pas, voire d'autres confessions religieuses.

Responsable de cette communauté, Anne Morvan (ci-contre) est laïque. Aidée dans sa mission par le Père Vincent Hauttecoeur, prêtre accompagnateur, elle est missionnée depuis 2002 par l'évêque de Nanterre pour sa capacité à s'engager au service de l'éducation humaine et spirituelle des jeunes : *« Les jeunes viennent d'abord pour se rencontrer et discuter avec d'autres adultes que leurs parents,* explique-t-elle. *Certains ont une pratique religieuse et sont allés au catéchisme, mais ce n'est pas une généralité. En revanche, tous cherchent un sens à leur vie, des repères pour grandir, un espoir de bonheur. Nous abordons tous les sujets, sans tabous : relations parents-enfants, garçons-filles, violence, drogue, sectes… Nous cherchons à leur faire comprendre ces valeurs essentielles que sont la liberté et la responsabilité, la fraternité et le partage, la tolérance et le respect de l'autre. Ce sont les valeurs de l'Évangile et celles de la République. »*

Tous les 15 jours, les jeunes sont répartis en petits groupes de huit autour de bénévoles qui animent les échanges et les aident à réfléchir sur eux-mêmes, à se remettre en question et à accéder à la pleine conscience de leurs actes. Ils disposent pour cela de méthodes pédagogiques variées : vidéos, débats, intervenants extérieurs mais aussi arts plastiques et jeux scéniques.

« Nous proposons également des actions caritatives, continue Anne Morvan, *en partenariat avec les associations locales : ventes de bougies au profit des sans-abri, quête pour les lépreux, vide-grenier solidaire pour les enfants défavorisés de Meudon. »* Mais ce sont les pèlerinages qui attirent de plus en plus les adolescents. Qu'ils s'inscrivent pour le Mont Saint Michel, Lisieux, Lourdes ou Jambville, ces marches fraternelles sont à chaque fois vécues comme des moments inoubliables et heureux. Et loin de tout prosélytisme, c'est bien le message principal que l'aumônerie des jeunes de Meudon souhaite leur transmettre : *« La vie est précieuse, il faut l'utiliser à réaliser de belles choses. »* ◗ EB

21 rue Hérault
Tél. 06 73 27 36 37

FOCUS

Meudon-la-Forêt dispose également d'une aumônerie des jeunes, reconnue pour les collèges publics Saint Exupery et Jean Moulin.
Ses responsables, Yann et Claire Blaise, sont laïcs en charge ecclésiale.
Tél. 01 46 32 61 91

Les Côtes de Villebon

Le bel âge

Le 21 décembre dernier, le lycée professionnel de Meudon-la-Forêt a fêté ses 30 ans. L'occasion de revenir sur l'histoire de cet établissement, qui a formé des générations d'élèves, dans des filières qui ont toujours su évoluer au fil du temps.

Il y a trois décennies, les Côtes de Villebon n'étaient qu'une terre en partie viticole. Avant l'édification du lycée que l'on connaît aujourd'hui, s'étendait un grand parc, doté d'un manoir. Près de Paris, en plein massif forestier, à proximité du bassin d'emploi de Velizy, ce site exceptionnel aura une vocation studieuse. Il accueillera un établissement de l'Éducation Nationale. Et dire qu'autrefois, la rue Henri Etlin s'appelait le carrefour des fainéants !

« C'est en décembre 1974 que démarre la construction d'un collège d'enseignement technique, qui s'étend sur les trois hectares du parc, dont le manoir a été détruit. Après la construction de Meudon-la-Forêt au début des années soixante, œuvre de l'architecte Fernand Pouillon, témoigne Marie-Laure Albergoni, proviseur de l'établissement, *le lycée propose, dans cette mouvance, ce type d'architecture fonctionnelle et bien de son temps. En 1976, comme on peut le lire dans les chroniques locales, elle est jugée résolument moderne. »*

Ce sont alors cinq bâtiments en forme de cubes, de couleur claire, de trois niveaux maximum, qui contrastent avec la forêt tout autour. De l'ancien site de Villebon ne restent aujourd'hui que *l'Ermitage de Villebon,* ainsi que les magnifiques et imposants cèdres, qui dominent l'enceinte du lycée et qui ont offert son nom au restaurant d'application. Le lycée a hérité le sien du domaine sur lequel il a été construit, avec les serres municipales et le centre hippique.

Dès la première année, l'établissement ouvre trois pôles proposant une large palette de secteurs d'activités qui sont autant de filières porteuses en termes de débouchés : vente, hôtellerie et industrie. *« La carte des formations qu'offre le lycée professionnel a évolué au fil des ans, en fonction des changements du monde économique et de choix politiques,* explique Marie-Laure Albergoni. *Mais malgré les évolutions inhérentes à chaque formation, le lycée a toujours gardé et gardera cette spécificité multipôles. »*

Le caractère exceptionnel de ce site et son environnement participent au calme qui règne dans l'établissement et au réel plaisir, pour les adultes et pour les élèves, à y travailler. *« Il y a une sorte de magie exercée par le lycée,* révèle-t-elle. *Lorsque l'on y est nommé, on ne veut plus en partir. Et cette magie opère aussi sur les élèves, qui, en général, s'y plaisent bien et souhaitent y poursuivre leurs études jusqu'au bac. »*

Façades, huisseries, électricité, étanchéité, sécurité incendie, chauffage… Cette année anniversaire sera même l'occasion de réaliser des travaux, afin que le lycée retrouve sa première jeunesse. *« 30 ans, c'est le bel âge,* conclut Madame la proviseur. *À 30 ans, on est vraiment adulte, mais on est jeune encore. La vie est encore devant soi. On a plein de projets. Et le lycée en regorge. »* ◗ RD

PORTES OUVERTES
Samedi 31 mars 9 h-13 h.
Lycée Les Côtes de Villebon
3 rue Henri Etlin à Meudon-la-Forêt
Tél. 01 46 01 55 00

L'inauguration officielle du lycée, le 23 octobre 1976.

EN BREF

STAGE DE GOLF…
Le service des sports organise un stage de golf pour les enfants meudonnais âgés de 8 à 12 ans. Il se déroulera à Vaucouleur, dans les Yvelines, du 10 au 13 avril.
Inscription à partir du 19 mars.
Tarif selon quotient familial.

… ET SPORT EN LIBRE ACCÈS
Tous les après midis du 16 au 20 avril, la Ville ouvre les portes du complexe Georges Millandy aux jeunes âgés de 11 à 17 ans.
Service des sports
Hôtel de Ville
Tél. 01 41 14 81 10
Marie annexe
Place centrale
Tél. 01 41 28 19 40

À VOS MARQUES !
La 17e édition de la Foulée Meudonnaise se déroulera au départ de l'Observatoire de Meudon, le 29 avril. Très attendue des amateurs de course à pied, cette épreuve s'inscrit cette année dans le cadre des 70 ans de l'ASM. Trois parcours de 1,8 km, 4,9 km et 10 km sont proposés.
OMSL Meudon
8 avenue de Trivaux
Tél. 01 45 07 93 50
www.asmeudon.asso.fr
www.topchrono.biz

KARATÉ
Areski Ouzrout, expert 5e dan, organise un stage de formation-perfectionnement ouvert aux éducateurs sportifs et à leurs assistants de toute l'Île-de-France, dimanche 1er avril de 10 h à 13 h.
Dojo du complexe Georges Millandy
3 rue Georges Millandy
Tél. 06 64 63 26 61

TENNIS DE TABLE
L'AS Meudon s'est brillamment illustrée au critérium des Hauts-de-Seine en terminant 3e de la compétition. Comme l'année dernière, les pongistes meudonnais se qualifient pour le niveau régional.

20 DÉCEMBRE, DU CROSS COUNTRY DANS LES BOIS DE MEUDON

Les 1 200 meilleurs coureurs de cross country de l'académie de Versailles étaient alignés au départ du stade Marcel Bec afin de se qualifier pour le championnat de France.

Rugby
Une école de vie

À l'approche du tournoi des six nations et de la coupe du monde de rugby organisée en France en septembre, l'ASM rugby a mis en place une action originale, *Ovalie cité*, pour donner le goût du ballon ovale aux jeunes des quartiers.

Le rugby, ça réchauffe ! Et ce ne sont certainement pas les jeunes de l'Espace Jules Verne qui diront le contraire. Le 25 novembre dernier, 17 d'entre eux ont bravé le froid et la pluie pour découvrir la pratique de ce sport sur le terrain du complexe Georges Millandy.

Au programme : défense au bouclier, techniques de plaquage et tirs au but se sont succédés, avant un match amical et un barbecue organisé en fin de matinée. Bien sûr, les règles du jeu sont simplifiées et tout contact violent est proscrit, afin que chacun puisse se faire plaisir. Une dizaine de bénévoles, parmi lesquels les dirigeants et les éducateurs sportifs de l'ASM rugby, ont animé ces ateliers. De nombreux joueurs de l'école de rugby leur ont prêté main-forte pour transmettre leur savoir-faire.

Dans ces conditions, les adolescents ont vite mordu à l'hameçon. *« C'est la première fois que je jouais au rugby et cela m'a beaucoup plu,* témoigne Hamady, 15 ans. *L'engagement physique est permanent, tout comme l'esprit d'équipe. J'ai aussi apprécié les séances de plaquages et de drops. Peut-être aurai-je l'occasion de renouveler l'expérience ? »*

Pour continuer à sensibiliser ces jeunes aux valeurs collectives propres au rugby, ces animations dureront jusqu'en 2008. Elles devraient apporter de nouveaux licenciés dans les clubs. *« Notre volonté est d'agir pour que le rôle social et citoyen du rugby puisse trouver toute sa place auprès de ces jeunes,* précisent Didier Bernard et Pierre Cettour-Rose, respectivement directeur de l'école de rugby et président de l'ASM rugby. *Nous continuerons à aller à leur rencontre, en leur offrant des ballons et des maillots à l'effigie du club pour qu'ils gardent un souvenir concret de nos échanges. Nous envisageons aussi de les inviter à voir un match du Stade Français, à Paris, et avons obtenu l'autorisation d'installer des écrans géants dans le complexe Georges Millandy pour retransmettre les matchs de la coupe du monde. »*

Initiative bien séduisante, *Ovalie cité* devrait être labellisée par le comité d'organisation de la coupe du monde de rugby 2007. Les dirigeants de l'école de rugby pourraient alors percevoir des subventions départementales et régionales, mais aussi voir leur initiative reprise dans de nombreux quartiers de la région parisienne. ◗ CF

À SAVOIR

ASM RUGBY
À partir de 7 ans
Tél. 01 46 32 19 28 ou 06 08 31 06 37 (Pierre Cettour-Rose)
pcettourrose@wanadoo.fr

ÉCOLE DE RUGBY
Tél. 06 73 34 10 27 (Didier Bernard)
plessismeudonrugby@orange.fr

Rattachée à la Fédération française de football des moins de 13 ans aux vétérans, l'Association du personnel de l'acier, de la métallurgie et du fer (ASPAMF) comprend également une école de football qui accueille des petits "bout'chous" de 4 à 10 ans. Coup de projecteur sur cette association de 200 élèves, qui fêtera ses vingt printemps en juin.

Football corporatif

Graines de footballeurs

Ancien stagiaire pro du Stade Français, Jean-Pierre Ketmi aime partager sa passion du ballon rond avec les plus jeunes. Affiliée à la Fédération française du sport d'entreprise, son école de football est la seule de la région parisienne à intégrer des enfants dès 4 ans. Depuis sa création en 1986, plus de 3 000 apprentis footballeurs s'y sont inscrits.

« Nous accueillons toutes les catégories d'âges, dont des tout-petits, ce qui fait notre originalité, explique-t-il. *La Ville met à notre disposition des créneaux horaires aux gymnases Ernest Renan, Bel Air, ainsi qu'au stade de la Pointe de Trivaux. Je remercie d'ailleurs la municipalité pour son soutien. Il y a toujours deux entraîneurs au minimum pour chaque séance, dont Adrien Peyron, Patrick Lefort et Christopher Ketmi formés au club. Monique Legrand, notre intendante, est présente pour s'occuper des plus jeunes, les aider à s'habiller ou prodiguer des soins lorsque c'est nécessaire. »*

Au bout de trois mois, les footballeurs en herbe savent déjà contrôler le ballon du plat du pied. Présentés sous la forme de jeux, les exercices changent toutes les cinq minutes pour bien capter leur attention. Le « chat et la souris » est celui qu'ils préfèrent. Les enfants courent d'un bout à l'autre du gymnase en évitant de se faire attraper, afin de travailler les feintes de corps. Des lots, offerts par différents sponsors, leur sont remis à la fin de chaque séance pour les récompenser. Chaque élève reçoit un album, avec des images à colorier, où les règles de ce sport sont expliquées de façon simple.

« Je souhaite leur apprendre une certaine discipline et une écoute, poursuit Jean-Pierre Ketmi. *L'apprentissage du respect compte autant que l'habileté sportive. Je parle beaucoup avec eux en essayant d'avoir un vocabulaire adapté. Bien sûr, il n'y a pas de compétition pour les 4 et 5 ans, car ils ne sont pas formés physiquement. Elle n'a lieu que pour les jeunes à partir de 7 ans. »*

Fonctionnant en parfaite complémentarité avec le club de football municipal dirigé par Jean Melkonian, le club a su trouver toute sa légitimité. Parmi ses résultats sportifs, son équipe senior est championne d'automne corporatif en 1re série. Toutes les conditions semblent réunies pour que le 20e anniversaire de l'ASPAMF, en juin, soit une réussite. *« À cette occasion,* finit Jean-Pierre Ketmi, *nous organiserons un tournoi corporatif mixte, le Trophée Sarrabeyrousse, auquel participeront également quelques jeunes handicapés légers. Il se déroulera au stade de l'Onera, en présence de nombreuses personnalités. »* ◗ CF

ASPAMF
Tél. 01 46 32 38 98
Jean.ketmi@wanadoo.fr

Architectes : René Kertudo et Jean-Claude Lesage

Potager du Dauphin

Au tour du Pavillon principal

Après les bâtiments annexes et la chapelle, les travaux concernant le pavillon principal ont démarré en janvier dernier pour une durée d'un an. Pour des raisons de sécurité, le chantier est clôturé et l'accès central de l'avenue Porto Riche est fermé au public.

Alors que les travaux de la chapelle s'achèvent actuellement et que ceux des bâtiments annexes se termineront en juin, pour une ouverture prévue à la prochaine rentrée scolaire, le pavillon principal vient tout juste de rentrer en rénovation. Boiseries, toiles peintes façon tapisserie, tableaux, crédences, buffets, moulures, parquet… Seul niveau à avoir gardé tout l'apparat de cette maison datant du XIXe siècle, le rez-de-chaussée fait l'objet de toutes les attentions de la part des spécialistes en charge de sa restauration.

Futur espace de réception et d'exposition, il conservera ainsi son aspect originel, contrairement aux autres étages, déjà réaménagés en chambres par les pères jésuites du centre Saint-Georges, anciens propriétaires du lieu. Les premier et second étages, ainsi que le sous-sol, vont en effet faire l'objet d'une redistribution des salles pour pouvoir accueillir les artisans d'art. Les circuits d'eau, d'électricité et de chauffage du bâtiment vont enfin être réhabilités.

En extérieur, la façade va être ravalée selon une technique adaptée, soit avec un enduis teinté. Des essais de couleurs seront effectués dans le même esprit que l'actuelle, sous la responsabilité de l'architecte des Bâtiments de France. Une intervention aura également lieu sur la toiture. La marquise va faire l'objet d'une réfection, tout comme le portail, qui va aussi être équipé d'une motorisation. Enfin, un accès pour personnes handicapées va être aménagé, avec l'installation d'un ascenseur, qui permettra de desservir l'ensemble du bâtiment.

Financés par la Région Ile-de-France, le Conseil général des Hauts-de-Seine et la Communauté d'agglomération Arc de Seine, les travaux se montent à 2,4 millions d'€. L'ouverture du bâtiment est prévue début 2008. ◗ RD

accès

DE NOUVELLES ENTRÉES

Réservé à la livraison du matériel, le portail principal de la rue Porto Riche est interdit au public pendant toute la durée du chantier du pavillon principal, dont le pourtour est entièrement clôturé. En revanche, le portillon situé sur sa gauche reste ouvert. Il offre un accès piétons par le sentier cheminant le long du mur.

Ce chemin étant pentu et comprenant quelques marches, l'entrée de la rue Obeuf est conseillée pour les personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, une entrée supplémentaire est à l'étude, rue Porto Riche, pour la sécurité du site. À noter enfin, les toilettes publiques seront inaccessibles pendant toute la durée des travaux.

Concours photo

Meudon vu par les Meudonnais

EDITH JOURDAN, 1er PRIX
pour *Les mordus,* photo prise sur l'étang de Trivaux

SYLVAIN DELBOY, 2e PRIX
pour *Avenir,* photo prise rue de la Verrerie

FRANÇOIS MEUDIC, 3e PRIX
pour *Noctambule,* photo prise rue Basse de la Terrasse

CAROLINE LAMARCA-ROUSSEAUX, 4e PRIX
pour *Lever de soleil sur Saint-Philippe,* photo prise depuis l'angle des rues des Pierres et de la République

41 photos ont été examinées par le jury, qui a privilégié le côté représentatif et vivant de la commune, le dynamisme de l'image, son originalité, sa qualité et sa création artistique. La remise des prix et une exposition de toutes les photos auront lieu lors des journées portes ouvertes des serres municipales, les 28 et 29 avril prochain. ◗ EB

Devenue, depuis le mois d'août dernier, la seule commune de France à gérer un ancien domaine royal, la Ville de Meudon vous propose une plongée dans l'histoire de ce site exceptionnel grâce à son ouvrage publié ce mois-ci, *Le domaine national de Meudon - Six siècles d'histoire.*

Histoire

Pour tout savoir sur le domaine de Meudon

François 1er, Ronsard, Charles de Lorraine, le marquis de Louvois, le grand Dauphin, André Le Nôtre, Louis XIV, la duchesse de Berry, le prince Napoléon, Jules Janssen... L'histoire prestigieuse du domaine de Meudon a été écrite par des personnages qui ne le sont pas moins. Recueil de documents iconographiques issus des collections du musée municipal d'Art et d'Histoire, cet ouvrage réalisé par la Ville vous permettra de revivre l'évolution du domaine royal à travers les siècles.

« Aujourd'hui, le Domaine national de Meudon écrit un nouveau chapitre de son histoire, note le ministre de la Culture et de la Communication, Renaud Donnedieu de Vabres, dans la préface de l'ouvrage, *puisque la Ville de Meudon prend désormais la responsabilité de la gestion et de l'animation de ce site exceptionnel, qui reste une propriété de l'État ».* Cet événement, une première en France, est l'occasion de donner à chacun l'envie d'approfondir le riche passé de cette composante essentielle du patrimoine de notre commune, de mieux en apprécier les fragiles vestiges et d'en préparer l'avenir. ◗ RD

Disponible au Musée d'Art et d'Histoire, 12 € comprenant un livret de 24 pages et 22 planches iconographiques reproduisant les gravures et les documents les plus marquants de l'évolution historique du domaine.
Tél. 01 46 23 87 13

hangar Y

JEAN-LOUIS ETIENNE, UN EXPLORATEUR À MEUDON
À la recherche d'un bâtiment susceptible d'abriter et de préparer son dirigeable, le docteur Jean-Louis Etienne a visité le Hangar Y en septembre dernier. L'explorateur prépare actuellement une expédition au pôle Nord. Organisée dans le cadre de l'Année Polaire Internationale en 2008, cette traversée a pour objectif de mesurer l'épaisseur de la banquise d'un bord à l'autre de l'Océan Arctique et s'effectuera à bord d'un dirigeable, le *Pole Airship,* actuellement en construction en Russie. L'engin sera visible en France, à l'occasion du Salon du Bourget, en juin 2007. À suivre...

Iconographie

L'élève (très vite) devenu maître

Sous la houlette de l'illustre icônographe, Père Egon Sendler, René Léaustic a formé pendant 20 ans de très nombreux élèves au Centre russe Saint-Georges. C'est au sein des Ateliers d'expression culturelle de la Ville, mais aussi dans son livre *Écrire une icône*, sorti en novembre dernier, qu'il distille aujourd'hui son précieux enseignement.

Mêlant le divin à la technique, cet art est vraiment à part. Pouvez-vous tout d'abord nous expliquer ce qu'est l'iconographie ?

Cet art, qui serait né à Byzance, signifie littéralement l'écriture des icônes : le Christ, la Vierge, les saints, leur histoire, soit des scènes de l'Évangile. On dit que Saint Luc est le premier peintre d'icônes. Comme le dit le Pape Grégoire le Grand en 598 : *« L'icône est la lecture de ceux qui ne connaissent pas les lettres. »* Elle se justifiait en effet, à l'époque, en ce qu'elle mettait à la disposition de ceux qui ne savaient pas lire les saintes écritures, des images qui les racontaient. Elle avait ainsi pour vocation de réunir les êtres et de briser les barrières et les différences. Elle peut donc être considérée comme le lieu de rencontre entre tous les chrétiens.

L'iconographie, ce n'est pas que de la peinture…

Autant un peintre peut faire vagabonder son imagination et peindre ce qu'il ressent, autant un peintre d'icône est contraint par le suivi de ce qui est enseigné par l'Évangile. Nulle innovation, la signification ne peut pas être modifiée, sous peine de corrompre la vérité inscrite sur une icône. Il s'agit de rester fidèle aux canons enseignés par l'Église. Ainsi, l'icône s'écrit comme un texte sacré, dans le recueillement, non pas en solitaire, mais en communion spirituelle. Enfin, l'icône est terminée quand elle est bénie. En l'occurrence, à Versailles, par le Père Egon Sendler, que ses élèves appellent plus familièrement Père Igor.

Combien de temps nécessite la réalisation d'une icône ?

Selon sa grandeur et le nombre de ses détails, une icône nécessite d'une cinquantaine d'heures à plusieurs centaines.

L'iconographie est étroitement liée à Meudon grâce à l'ancien centre Saint Georges. Vous allez d'ailleurs ce mois-ci retrouver la chapelle du Potager du Dauphin pour votre atelier, puisque sa rénovation est terminée…

Le centre Saint Georges est en effet un lieu très important car c'est là où s'est concentrée pendant longtemps toute la culture iconographique du pays. Il s'agissait de l'école la plus importante de France et certainement du monde. Elle recevait beaucoup d'iconographes venus de l'étranger : belges, suisses, canadiens américains, italiens… Ce centre a formé des centaines d'iconographes

RENÉ LÉAUSTIC
Né à Reims
Ingénieur diplômé de l'école
des Arts et Métiers d'Angers
Meudonnais depuis 1958
Iconographe depuis 1985
Auteur avec sa femme de plus de 200 icônes

à travers l'Europe et le monde. La réputation du Père Igor est internationale. Il a donné des cours et exécuté des fresques dans de nombreuses églises à travers le monde, de Jérusalem à l'Italie, en passant par l'Amérique.

Comment vous êtes-vous intéressé à l'iconographie ?

Par pur hasard. Quand je suis parti à la retraite en juin 1985 après une vie professionnelle bien remplie, ma femme, qui assistait aux séances du Père Igor, m'a inscrit au cours d'iconographie.

« Entrer en iconographie m'a été salutaire. »

J'ai commencé en juillet et cela m'a tout de suite plu. Je n'avais alors jamais tenu de pinceau, mais j'ai tout de suite manifesté de bonnes dispositions. Un an après, le Père Igor m'a demandé de devenir son assistant. Quand le centre Saint Georges a fermé, il est parti à Versailles. J'ai donc pris le relais au sein de cet atelier d'art de la Ville, qui a voulu conserver ce patrimoine.

Vous n'avez été élève qu'un an et avez vite commencé à enseigner. Pourtant, rien ne vous prédestinait à vous mettre à cet art…

C'est vrai. Ma femme aurait pratiqué une autre activité, je l'aurais suivie. Mais pour un Meudonnais, la réputation du centre Saint Georges était telle que ce choix ne s'est jamais posé. Ingénieur arts et métiers, j'ai fait toute ma carrière chez Renault. Nous sommes donc bien loin de l'iconographie. Et pourtant… Par la technique qu'elle exige et la dimension religieuse qu'elle comporte, cette activité était faite pour moi. Mes deux dernières années professionnelles ayant été très difficiles, j'avais besoin d'être apaisé. Me retrouver dans une telle atmosphère de spiritualité m'a aidé à oublier et à me sentir bien. Entrer en iconographie m'a été salutaire.

Vous êtes aujourd'hui un des héritiers meudonnais du savoir-faire du Père Egon Sendler. C'est cet héritage que vous transmettez grâce à ce livre unique en son genre… Comment vous est venue l'idée d'écrire ce livre ?

C'est le résultat de 20 ans d'enseignement et de 2 ans de rédaction. J'ai aussi numérisé toutes les icônes. Tout est parti d'une suggestion de plusieurs de mes élèves qui m'ont dit qu'il était dommage de ne pas publier mes croquis. C'est la première fois que la technique est aussi détaillée. Tous les autres livres d'icônes traitent surtout de théologie. Le mien, surtout de technologie ! J'ai réalisé ce livre à partir de mes notes, de mes croquis, de mes cours théoriques. On y trouve la technique, la composition et l'écriture. Pour l'apprenti comme pour l'iconographe expérimenté, ce livre se veut un « compagnon » technique dans le parcours exigeant qui consiste à « écrire une icône » : de la préparation du support à la dorure, en passant par la nature des pigments, à l'art du dessin, à la peinture, au vernissage ou encore au cadre. ◗ RD

René Léaustic vu…

…par le Père Igor

« Même si l'auteur a voulu limiter son sujet à un aspect purement technique, les explications d'ordre théologique ne manquent pas. Ainsi ce livre représente-t-il une aide importante pour que l'icône ne soit pas une simple copie, mais une véritable interprétation qui parle aux hommes de notre temps. »

focus

***ÉCRIRE UNE ICÔNE,* DE RENÉ LÉAUSTIC,**
chez Médiaspaul, 32 €
(préface du Père Igon Sendler).

SÉANCE DE DÉDICACES
17 mars de 11 h à 13 h et de 15 h à 18 h.
Librairie Guimier
72 avenue Jean Jaurès - Meudon Val Fleury
Tél. 01 45 34 15 56
(Possibilité de réserver l'ouvrage)

Développen

Meu

© Yann Rossignol

nent durable

« Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement » (article 2 de la Charte de l'environnement, 2005).
Avec l'inscription de la Charte de l'environnement dans la Constitution française en 2005, le développement durable est plus encore une préoccupation de tous et de tous les instants. Il s'agit d'abord d'une démarche globale destinée à la préserver de nos conditions de vie sur notre Terre.
De manière plus pragmatique, cela implique chacun d'entre nous avec des gestes du quotidien, des mesures plus radicales parfois et surtout par une prise de conscience de la vulnérabilité de notre environnement.
Fort d'un existant plutôt favorable, Meudon s'est aussi engagé dans la voie du développement durable.

udon aussi

Des actions concrètes et quotidiennes

En 2004, la Ville de Meudon a obtenu le grand prix de l'environnement pour la récupération des eaux de pluies pour le nettoyage de la voirie et l'arrosage des espaces verts. Cette distinction, accompagnée aujourd'hui des trois fleurs au concours régional de villes fleuries, marque l'attachement de la Municipalité au respect, mais surtout à la préservation de la qualité de vie. Perceptibles ou non, des mesures concrètes et quotidiennes ont été, sont et seront prises.

Si aujourd'hui le tri des déchets ménagers est presque devenu un réflexe acquis, il n'en reste pas moins que des efforts doivent être poursuivis notamment pour les piles en mal de récupération, les sacs plastiques de supermarchés, bientôt prohibés, et les équipements électriques et électroniques qui doivent repris par les vendeurs spécialisés depuis juillet 2006.

Meudon n'échappe pas à cette préoccupation, devenue quotidienne, du respect de notre environnement. Son cadre privilégié et exceptionnel donne à la ville une impression de durabilité de son environnement avec quelque 500 hectares de forêt et six parcs. À cela s'ajoutent de nombreuses innovations mises en place par la Ville depuis plusieurs années. Panorama.

Lutter contre les pollutions

- Préconisation d'absence de béton pour éviter d'imperméabiliser les sol et pour enrichir les nappes.
- Acquisition d'un véhicule électrique en 2007 pour les espaces verts.
- Acquisition de véhicules propres limitant les rejets de CO^2 dans l'air.
- Obligation de reprise des déchets de chantier avec information sur les filières de retraitement. Critère environnementaux des marchés publics passés par la Ville.

Faire des économies d'énergie

- Mise en place de panneaux solaires. Une étude de faisabilité sur les bâtiments municipaux sera effectuée cette année pour l'installation de panneaux thermiques permettant de produire de l'eau chaude pour les sanitaires des installations scolaires et sportives.
- Projets de terrasses végétalisées sur des bâtiments municipaux pour des isolations thermique et phonique et la régulation des eaux de pluie.
- Dans les bâtiments publics, installation de double vitrage thermique et phonique, de lampes de basse consommation, de chasses d'eau à double commande, de minuteries dans les bâtiments neufs, de sas d'entrée double porte.
- Changement des ampoules éclairant le clocher de l'église Saint-Martin : réduction de 50 fois de la consommation d'électricité.
- Projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur les équipements publics de Meudon sur Seine pour produire de l'énergie qui sera par la suite revendue à EDF.

Promouvoir les circulations douces

- Création de pistes cyclables. Il en existe trois à ce jour : rue du Bois Fleury, avenue de Verdun et sur la N118. En projet : bandes cyclables sur le boulevard Anatole-France et sur la RD7. Ceci s'inscrit dans la programmation d'un réseau vert avec la communauté d'agglomération Arc de Seine, subventionné par le Conseil régional.
- Création de zones 30 et installation de ralentisseurs pour sécuriser plus encore les rues.
- Favoriser l'usage des transports en commun.

Assainir les réseaux

- Limitation du débit des eaux de pluie par des retardateurs d'orage : création de bassins paysagers d'accumulation des eaux avant que celles-ci n'aillent surcharger le réseau de la ville.
- Récupération des eaux de pluie dans la carrière Arnaudet pour l'arrosage de la voirie et ponctuellement des espaces verts. LR

Pour une lutte intégrée

Récupération des eaux de pluies...

...aux écorces des arbres élagués

Les espaces verts à la pointe

Aux premières loges de la nécessité d'adopter des gestes écologiquement corrects, le service des espaces verts de la Ville a modifié ses méthodes de travail pour satisfaire aux exigences du développement durable.

Pour la lutte intégrée

Pour ne pas employer de produits chimiques et polluants, les jardiniers des serres luttent contre les insectes nuisibles avec l'aide de leurs prédateurs naturels. Dès le « travail » achevé, es prédateurs, mourant de faim, disparaissent d'eux-mêmes. Cette technique est maintenant utilisée depuis 3 ans.

Moins de produits chimiques

De nombreuses solutions alternatives existent pour éviter le recours, certes plus efficace mais plus polluant, aux produits chimiques. Il ne s'agit pas forcément de demander aux jardiniers de revenir à la traditionnelle binette mais d'éliminer les mauvaises herbes en les brûlant soit par le feu, soit par la vapeur d'eau chaude. Cela permet ainsi d'éviter de polluer les sols et les nappes phréatiques.
Pour les arbres fini le traitement chimique nocturne nécessitant de prévenir les riverains des risques de pollution. Aujourd'hui, les jardiniers aident l'arbre à créer ses propres moyens de défense de manière naturelle.

De la récupération des eaux de pluies...

De manière ponctuelle, les équipes des espaces verts de la Ville vont s'approvisionner en eau dans la carrière Arnaudet. Cela permet de compléter les besoins en eau pour l'arrosage. Des rétenteurs sont installés dans les plantes en suspension. Véritable éponge et réserve d'eau pour la plante, cette technique réduit de moitié le nombre d'interventions hebdomadaires des jardiniers.

...aux écorces des arbres élagués

À l'issue des campagnes d'élagage, les écorces récupérées sont broyées et réutilisées pour les sols des massifs plantés dans toute la ville. Le paillage permet de maintenir le sol humide et ainsi d'éviter un arrosage fréquent, mais aussi de limiter la progression des mauvaises herbes. ◗ LR

Du HQE* au HPE*, l'urbanisme dans l'ère du développement durable

Lors de sa séance du 5 février dernier, le conseil municipal a délibéré sur le développement durable. La mesure incitative complète un dispositif déjà en place en permettant aux particuliers comme aux promoteurs de construire écologique.

Dans le cadre de la politique nationale de préservation de l'environnement, les codes de l'urbanisme, de la construction et de l'habitation permettent aux communes, depuis le 1er janvier 2007, au travers de leur politique d'urbanisme, d'adopter des mesures incitatrices pour les projets de constructions répondant à une démarche environnementale. Aussi, il sera proposé un dépassement du coefficient d'occupation des sols, dans la limite de 20 % et dans le respect des autres règles du plan local d'urbanisme, pour les constructions remplissant des critères de performance énergétique ou comportant des équipements de production d'énergie renouvelable. Par exemple, chaque nouvelle construction, particulier ou promoteur, résidentiel ou activité, ne doit pas s'étendre au-delà de 50% de la surface cadastrée et doit mettre en pleine terre 50 % de la surface restante. Cela permet d'accroître le nombre d'arbre planté à Meudon et de valoriser le bâti. Ainsi, le respect de ce taux de pleine terre permettra un dépassement du COS. De cette contrainte naît une valorisation environnementale et une participation éco-citoyenne.
Cependant, l'adoption des cibles de la Haute Qualité Environnementale, ne sont pas toujours possible à Meudon, sachant que la presque totalité des chantiers d'urbanisme concernent des réhabilitations ou des rénovations. Cela ne peut donc se faire que dans le cadre de constructions neuves à l'instar de Meudon sur Seine. ◗ LR

**Haute Qualité Environnementale*
**Haute Performance Énergétique*

OÙ ? QUAND ? COMMENT ?

Service de l'Urbanisme
Hôtel de Ville
Tél. 01 41 14 80 14
Ouvert le samedi matin de 8 h 30 à 12 h
Fermé au public tous les vendredis

À savoir

STOP !
SAISON DES AMOURS...
Pour permettre aux batraciens d'arriver sains et saufs sur leurs lieux de reproduction, la route des Étangs est fermée du 5 mars au 17 avril. Grâce à cette mesure adoptée pour la première fois l'année dernière, grenouilles et autres crapauds pourront traverser la chaussée et rejoindre, en toute sécurité, leur plan d'eau préféré.

LE 17 MARS, C'EST OPÉRATION FORÊT PROPRE
Ne ratez pas la 25e édition de l'opération Forêt propre, organisée par le Comité de sauvegarde des sites de Meudon et à laquelle participent les communes limitrophes de la forêt de Meudon.
Tél. 01 46 31 72 38 (Dominique Moreau)

Les gestes d'arc de Seine

Communauté d'Agglomération

La communauté d'agglomération, à qui les cinq communes ont délégué leurs compétences en matière de valorisation de l'espace public, d'environnement, de transport, d'aménagement et d'habitat entre autres, œuvre au quotidien dans un contexte de développement durable. Ainsi, de la réduction de l'usage de papier dans les services administratifs à la diversification des offres de transports collectifs, bon nombre d'actions d'Arc de Seine mérite d'être souligné :

› Recyclage des batteries et des téléphones mobiles avec Emmaüs : la valorisation de ces déchets permet non seulement d'éviter leur incinération mais surtout d'aider des personnes en difficultés de réinsérer.

› Audit sur l'éclairage public pour réduire de 30 % la consommation d'énergie, la pollution atmosphérique et visuelle. Avec les illuminations de Noël, des ampoules diodes électroluminescentes ont été installées.

› Aménagements de voirie pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

› Mise en place d'un Relais Info Energie pour la sensibilisation et l'information sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

› Collecte des sapins de Noël en 2006 : 17,5 tonnes récupérées pour être transformées en compost.

› 13 500 nouveaux bacs distribués pour la « nouvelle » collecte sélective des déchets en 2006.

Et aussi Arc de Seine Habitat :

› Utilisation de vapeur d'eau pour le curage des colonnes d'eaux usées.

› Pose systématique de double vitrage dans le cadre des réhabilitations d'immeubles

› Création de locaux ou d'espaces pour les bacs de collecte sélective

› Emploi de produits d'entretien non agressifs pour les façades et les sols, produits moins polluants

› Choix de la porcelaine pour les éviers et lavabos pour contribuer à un meilleur bilan énergétique global. ◗ LR

OÙ ? QUOI

www.agglo-arcdeseine.fr
Maison de la Nature
Permanence
du Relais Info Energie
les mercredis et samedis
de 14 h à 18 h
14 ruelle des Ménagères
Informations et rendez-vous
N° Vert 0 800 10 10 21
(appel gratuit)

INFO→ ÉNERGIE

EN SAVOIR PLUS

www.ecologie.gouv.fr
www.ledeveloppementdurable.fr
www.syctom.fr
www.ademe.fr
www.hauts-de-seine.net

INITIATIVES

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU QUOTIDIEN

Le conseil général des Hauts-de-Seine présente jusqu'en juin 2007 une grande exposition sur le développement durable.
Cette animation, à suivre comme un jeu, se déroule en huit grandes parties basées sur les activités d'une journée.
Même si le thème de l'exposition est sérieux, il est présenté de façon simple et ludique.
Il plaira autant aux grands qu'aux petits.
Halle du parc de l'Ile Saint-Germain
Issy-les-Moulineaux
Renseignements :
01 55 95 80 70
www.hauts-de-seine.net

Test

ÊTES-VOUS DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Pour le savoir, cochez les cases des gestes que vous faites régulièrement

q Trier ses emballages
q Éteindre les appareils électriques au lieu de les laisser en veille
q Choisir des produits respectueux de l'environnement
q Bien isoler son logement
q Moins utiliser la voiture pour aller travailler et privilégier les transports en communs et la marche à pied
q Préférer le train pour partir en vacances
q Acheter des appareils économes en énergie
q Préférer une douche rapide à un bain
q Installer un chauffe-eau solaire ou du chauffage au bois
q Conduire souplement et plus lentement

Si vous cochez :
- moins de 5 actions, il est temps pour vous de changer vos habitudes !
- Entre 5 et 8 actions, vous êtes sur la bonne voie !
- Plus de 8, voire 10, vous êtes une personne remarquable !

Attendu depuis de nombreuses années par les Forestois, le projet de tramway T8, reliant Châtillon à Viroflay via Meudon-la-Forêt, s'accélère. La convention de financement de cette nouvelle ligne ayant été signée le 13 décembre dernier, les travaux vont pouvoir débuter. Mise en service du premier tronçon, entre Châtillon et Vélizy, prévue pour 2010.

nouveau tramway
Le T8 enfin sur les bons rails

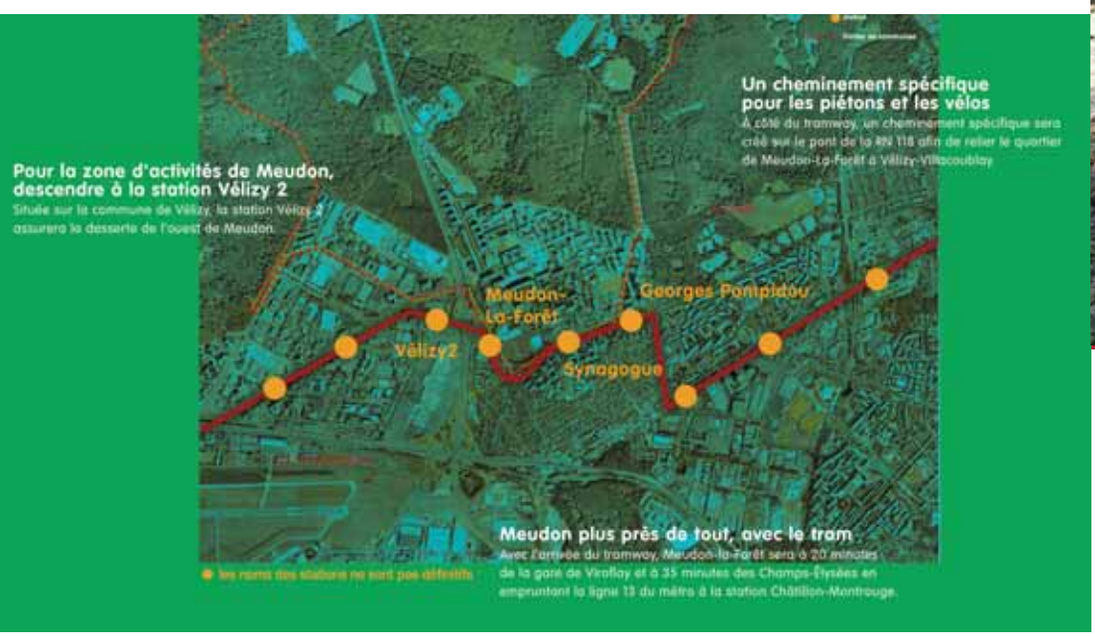
Pour la zone d'activités de Meudon, descendre à la station Vélizy 2
Située sur la commune de Vélizy, la station Vélizy 2 assurera la desserte de l'ouest de Meudon.
Un cheminement spécifique pour les piétons et les vélos
À côté du tramway, un cheminement spécifique sera créé sur le pont de la RN 118 afin de relier le quartier de Meudon-La-Forêt à Vélizy-Villacoublay.
Meudon-La-Forêt
Georges Pompidou
Vélizy2
Synagogue
Meudon plus près de tout, avec le tram
Avec l'arrivée du tramway, Meudon-la-Forêt sera à 20 minutes de la gare de Viroflay et à 35 minutes des Champs-Élysées en empruntant la ligne 13 du métro à la station Châtillon-Montrouge.
Les noms des stations ne sont pas définitifs

C'est officiel ! Les Forestois pourront bientôt rejoindre directement Paris en T8, via la ligne 13 du métro. Partenaires de ce projet, la Région, l'Etat et les conseils généraux des Hauts-de-Seine et des Yvelines, ont validé leur part respective de financement du tramway, lors de la séance du 13 décembre dernier du conseil d'administration du STIF*, l'autorité organisatrice des transports en Ile-de-France. Essentielle pour le développement économique du sud des Hauts-de-Seine, la création de cette nouvelle liaison est l'aboutissement d'un long combat mené par tous les élus des communes concernées. Meudon, mais aussi Malakoff, Montrouge, Châtillon, Fontenay-aux-Roses, Clamart, Vélizy-Villacoublay et Viroflay vont ainsi être desservies par le T8. Une très bonne nouvelle pour les habitants de ces villes, qui attendaient depuis plusieurs années l'arrivée de ce tramway nommé désir. Les 14 kilomètres et les 21 stations de cette ligne permettront également de connecter les grands pôles d'activités, tels que Vélizy et Meudon-la-Forêt (30 000 emplois), au métro (M13), au RER C, ainsi qu'aux lignes SNCF Transilien de Montparnasse et Saint-Lazare.

Les premiers travaux débuteront dès cette année, avec des démolitions et la déviation des réseaux de concessionnaires, tandis que se poursuivront les acquisitions foncières, qui concernent 172 propriétaires sur les communes de Châtillon, Clamart et Meudon. La construction de la ligne, l'aménagement paysager et la réorganisation automobile commenceront en 2008. La mise en service est prévue en 2010 pour la section de surface, entre Châtillon et Vélizy, et en 2012 pour les 1,6 kilomètres de la partie souterraine. ◗ RD

Syndicat des Transports d'Ile-de-France.

EN CHIFFRES

391,83 M€ : coût global du projet
dont :
197,82 M€ du Conseil régional d'Ile-de-France
78,37 M€ du Conseil général des Hauts-de-Seine
61,62 M€ de l'État
54,02 M€ du Conseil général des Yvelines

14 kilomètres de ligne,
dont 1,6 km en souterrain
21 stations dont 2 à Meudon-la-Forêt

41 minutes de trajet
3'30'' d'intervalle en heure de pointe
7' d'intervalle aux heures creuses
20 km/h de vitesse moyenne

22 millions de voyageurs annuels estimés
82 000 voyageurs journaliers estimés
12 300 voyageurs estimés à l'heure de pointe du matin
65 000 personnes desservies dans les 500 m
91000 emplois desservis dans les 500 m

MAIS AUSSI

EXPOSITION SUR LE MIEL DU 10 MARS AU 13 MAI 2007
Depuis l'Antiquité, le monde des abeilles a fasciné petits et grands. Conçue avec un apiculteur professionnel, l'exposition *"Du nectar au miel"*, découvrez la vie des abeilles vous invite à découvrir ce monde passionnant, à travers toutes les étapes de la vie de l'abeille et de la récolte du miel. Expositions gratuites, tous les mercredis et les week-ends de 14 h à 18 h

EN BREF

TRAVAUX
> Rue Langlois : fin des travaux d'enrobés de la chaussée.
Avenue de Lattre de Tassigny (entre l'avenue de Celle et la rue de la Pierre aux Moines) : fin des travaux de réfection de la chaussée.
> Rue de la Roseraie (entre la rue Saint Exupéry et l'avenue du Général de Gaulle) : création d'un ralentisseur et réfection de la chaussée jusqu'à la mi-mars. Stationnement interdit. La rue sera barrée durant les travaux.
> Rue des Lampes / rue Massenet : enfouissement des réseaux par le SIGEIF

PRÈS DE 17,5 TONNES DE SAPIN COLLECTÉES !
L'opération de récupération des sapins, menée du 26 décembre au 20 janvier, a permis la collecte et le recyclage de plus de 17 tonnes de sapins.

Maison de la nature

La nuit de la chouette revient !

Organisée avec la Ligue de Protection des Oiseaux et la Fédération des parcs naturels régionaux, la 3e édition de la Nuit de la chouette est l'occasion de découvrir ce petit rapace. Directeur-adjoint en charge du secteur pour l'Éducation à la Nature au Centre Ornithologique Ile-de-France, Jean-François Magne nous en dit plus sur la vedette des sorties nocturnes de la Maison de la Nature.

Sait-on combien de chouettes hulottes vivent dans les forêts de Meudon et de Fausses-Reposes ?
Des écoutes nocturnes aléatoires, nous permettent d'estimer la population à une vingtaine de couples.

Quel est le mode de vie de ce petit rapace ?
La chouette hulotte est le rapace nocturne le plus adaptable de tous : on la retrouve dans des parcs urbains, y compris à l'intérieur même de Paris. Il lui suffit de trouver des arbres anciens avec des cavités et une végétation dense pour son habitat et sa reproduction. Elle en change tous les 3-4 ans, quand elle est pleine de pelotes de rejection, de déjections et de parasites. La chouette hulotte est sédentaire. Une fois formé et sauf accidents, un couple reste fidèle durant toute sa vie. En moyenne, une chouette vit entre 8 et 15 ans. Adulte dès un an, la chouette se reproduira une dizaine de fois dans sa vie, au printemps et pondra jusqu'à 9 œufs selon la quantité disponible de nourriture. Son territoire de chasse, de 70 hectares en milieu rural, est de 20 à 30 hectares en milieu urbain. Prédateur en fin de chaîne, elle chasse à l'affût, perchée sur une branche d'arbre ou un poteau et mange des micromammifères, tels les musaraignes, les campagnols de champs, les passereaux, voire des taupes.

Comment mieux protéger son environnement ?
Espèce protégée, elle est soumise à des pressions du fait de la disparition tendancielle des vieux massifs, causée par l'exploitation forestière. La mise en place de nichoirs est une solution facile et efficace. Mais attention ! Certains sites, surtout les milieux ouverts et les vergers, peuvent accueillir la chouette chevêche, une espèce en déclin en Ile-de-France et très vulnérable, que la hulotte peut chasser. ◗

OÙ ? QUAND ?

LA NUIT DE LA CHOUETTE, LE 9 MARS
Sortie de 20 h à 23 h Rendez-vous à 20 h à la Maison de la Nature, 14 ruelle des Ménagères à Meudon. Prévoir de bonnes chaussures et des vêtements adaptés. Réservation au 0800 10 10 21.

En application de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression est réservé aux conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale. Les textes, informations et chiffres publiés engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs et reflètent leur seule opinion.

Un logement pour tous à Meudon

Comme nous l'a rappelé l'abbé Pierre, on ne peut se contenter de mots pour répondre au problème du logement. Les grands mots masquent les vrais maux. On a l'impression que le mal logement a toujours existé et – c'est bien malheureux- on ne pourrait pas y faire grand-chose.

Pour certains, il est plus important de laisser faire la loi de l'offre et de la demande. Et puis d'ailleurs, quand on a fait notre quota de logements sociaux, le sujet est clos.

Alors, au lieu de travailler utilement avec les associations, de tenir compte (et l'encourager) du travail de concertation mené sur le Plan Local d'Urbanisme depuis 4 ans, la municipalité préfère dénigrer certaines associations les accusant de tous les maux. Ceci est commode mais ne trompe pas grand monde. Ainsi, dans le PLU en préparation, il apparaît que la ville de Meudon serait « obligée » de relancer la construction et qu'il faudrait construire, construire, construire. On tente de nous faire croire que la relance de la construction de logements nous est imposée par « l'équilibre emploi-habitat » auquel veille la préfecture. En fait, ce n'est que si nous construisions de nouveaux m² de bureau que nous rencontrerions une opposition préfectorale. Commençons par louer les m² de bureaux vides depuis 3 ans... avant de vouloir en construire d'autres.

OUI, nous manquons encore de logements sociaux à Meudon. Pas des logements du type du 5 rue Arnaudet : des PLS (Prêt locatif social) pour lesquels le plafond de ressources se situe à 3 800 € par mois !

Le préfet des Hauts de Seine rappelle dans son avis du 24/06/06 sur le projet de PLU que nous manquons de logements plus sociaux et de logements d'insertion pour les personnes défavorisées, en résidences sociales, maisons relais ou logements diffus utilisant les PLAI (Prêt locatif aidé d'insertion avec 1620 € de plafond). Il ajoute que « le bilan de la mise en œuvre de l'accord collectif départemental sur la période 2001-2003 montre que seulement 5 relogements par an en moyenne ont été effectués soit 13% de l'objectif fixé sur Meudon ».

Les logements dont on a le plus besoin aujourd'hui, ne sont pas ceux que la municipalité veut construire.

NON, vous n'obtiendrez pas de nous que l'on cautionne et que l'on contribue à la spéculation immobilière en l'encourageant comme sur la Colline Rodin. Un Programme d'Aménagement d'Ensemble faisant payer aux nouveaux entrants le coût des infrastructures et des travaux de fondation et terrassement (6 millions d'€) représentent un surcoût à la vente de l'ordre de 500 € par m² et participeront à amener le prix du m² à Meudon à 5400 €.

Marie-Pierre ZUBER et Jean-Yves BARRERE
conseillers municipaux
Les Citoyens Prennent Leur Place
Retrouvez-nous sur www.meudon-citoyens.org et dans le journal Armande Pouillon

Invitation du public aux séances du Conseil municipal.

Chères meudonnaises, chers meudonnais, le groupe Meudon pluriel vous rappelle que les séances du conseil municipal sont ouvertes au public. Voici trois points qui ont été évoqués lors du Conseil du 5 février et qu'il nous a paru intéressant de porter à votre connaissance.

1. Il n'y aura pas de machines à voter à Meudon. Un pacte républicain s'est dégagé pour que les élections continuent de s'organiser à Meudon sans avoir recours à des machines à voter. Lors du débat sur le budget de la commune pour 2007 nous avions demandé si le maire avait l'intention de proposer l'achat de ces machines. Nous nous réjouissons que ce ne soit pas le cas et tenons à réaffirmer notre opposition à ce système qui ne comporte pour nous que des inconvénients sans présenter de gains de temps significatif dans le comptage des votes. En effet, même si ces machines sont homologuées, elles ne permettent pas aux élus de garantir la sincérité du scrutin dans la mesure où une défaillance technique, sans aller chercher d'autres raisons, ne serait pas rattrapable.

2. La valorisation des carrières classées à nouveau à l'ordre du jour.

Nous avons proposé au Maire de faire réaliser par la Communauté d'agglomération Arc de Seine une étude de faisabilité de la mise en valeur culturelle et économique des carrières classées de Meudon et des carrières d'Issy les Moulineaux, en accompagnement de la résolution du problème d'ensemble de protection du sol et du sous sol contre les mouvements de terrain susceptibles d'affecter la colline Rodin. Notre idée est de proposer un musée virtuel, un musée vivant avec visite d'une partie des carrières, et un partenariat au titre d'activités économiques (évènements..), avec la reconnaissance d'intérêt communautaire dans le cadre de la double compétence culturelle et de développement économique de l' Arc de Seine.

3-L'incitation aux économies d'énergie. Le budget 2007 de Meudon. Nous avons appelé l'attention du Conseil municipal sur la possibilité d'appliquer dès 2007 des déductions fiscales pour les équipements d'économie d'énergie dans les logements achevés avant 1989 à dûe concurrence de 15 000 euros répartis sur 5 ans, disposition prévue en loi de finances. Ce sera à la municipalité de trancher...

Françoise ROURE,

élue PS du groupe Meudon Pluriel

URGENCES

POMPIERS 18
URGENCES MÉDICALES 15
POLICE SECOURS 17
URGENCES KINÉSIE RESPIRATOIRE
Depuis le 15 octobre
> 06 06 92 90 92

PHARMACIES DE GARDE
Le dimanche toute la journée jusqu'au lundi midi et jours fériés.

• 4 mars
Pharmacie de la Roseraie (de Monte)
2 place d'Orion
Meudon-la-Forêt
Tél. : 01 46 30 35 35

• 11 mars
Pharmacie Hervet-Fontenaist
38 rue de la Rèpublique
01 45 34 12 45

• 18 mars
Pharmacie du Parc (Goupit)
13 rue Pierre-Brottier
Meudon
Tél. : 01 45 34 27 58

• 25 mars
Pharmacie Cottard
3 place Stalingrad
Meudon
Tél. : 01 45 34 19 70

• 1er avril
Pharmacie Hervé
17 avenue Maréchal-Leclerc
Meudon-la-Forêt
Tél. : 01 46 31 10 13

NUMÉROS UTILES
Hôtel de Ville
> 01 41 14 80 00
Police municipale
> 01 46 26 03 05
Arc de Seine
> 0 800 10 10 21

Actes de naissance, mariage et de décès enregistrés en mairie au cours des mois de décembre 2006 et janvier 2007.

Naissances

KHACHATYAN Sarqis ■ AVENIA Arthur ■ SQUIVIDANT Mathis ■ ARSONNEAU Enzo ■ LESAULT Thomas ■ LE TONQUEZE Lison ■ ARVISET François-Xavier ■ LEGRAND Cali ■ LEKESIZ Kylian ■ BENOIT Gaïa ■ MARTIROSYAN Mikaël ■ VINCI Ornella ■ TAVARES COUTINHO Mattéo ■ RIOU Swan ■ de CADOUDAL Tristan ■ ROUX Simon ■ THIEBAUX Nathan ■ ALLERMOZ-BOUZIT Astrid ■ MOREIRA MENDES Adeliza ■ DUBARRY Alistair ■ BOUY Alexia ■ MAZOUZ Aïssa ■ FABRE Gonzague ■ LEON Guillaume ■ LE BOUÉDEC Gabriel ■ LUIS Mattéo ■ LABAT Aelys ■ LAGARDE Solène ■ BOUROGAA Pierre-Lou ■ CAILLIOT Tuline ■ ALIWAUPOE Jade ■ ALIWAUPOE Clémentine ■ ZIOUI Nassim ■ BARILLOT--AOUDIA Chiara ■ LOORIUS Lucie ■ FAU Matthieu ■ SCHOST Lucas ■ BARALE Madeleine ■ CASAGRANDE Gianni ■ DELAY Mathéo ■ BATIKIAN dit TEKERIAN Lucas ■ JOURNÉ Ruben ■ JOURNÉ Anna ■ MAIGNE Bruno ■ VERET Maya ■ SMOLARCZYK Louis ■ DECAS Gabrielle ■ GONTIER Chloé ■ MICEK Stanislaw MONTAILLÉ Mathias ■ TEUMA Dorian ■ DAOUGABEL Garance ■ EL MOKHTARI Aya ■ VIDAL Thomas ■ BOISNE Zoé ■ PILLON Chloé ■ POGIONI Laetitia ■ AUTRET Joseph ■ COMTE Victor ■ CORBAN Manon ■ AUXEPAULES Ludivine ■ KANAAN Raind ■ ROUVIERE Anthony ■ BOU ABDALLAH Charlize ■ SAPIN Julien ■ SAPIN Mathie ■ KADI Sofia ■ SALOU Hugo ■ TRABELSI Fathi ■ DELÉPINE Emma ■ SERVAJEAN Ariane ■ THON-ADJALIN Carla ■ CORDEMY Hugo ■ KABRAN Enah ■ CADIEU Ambre ■ HMAICHATE Soulaïman ■ LALOUPE Julia ■ SEKKOUMI Alisha ■ MEDJADJI Mohamed-Salem ■ PACHART Mélissa ■ LEROY--LELEU Dylan ■ LEPRIEUR--PORTILLA Antoine ■ GRELIER Sibylle ■ DECKER Arthur ■ DORÉ Zélia ■ RICHÉ Inès ■ ROGERS Ilan ■ DA FONSECA--WIDAR Enzo ■ SALOMONE--GIACOMONI Stella ■ CACAUD Mathilde ■ HERRLY Dylan ■ SEILLIER Elena ■ MOUTOUSSAMY Yasmina ■ MOYRET Agathe ■ COSTERGENT Camille ■ MCEACHERN Leena ■ MONTADRE Martin ■ LECAVELIER Méline ■ BENMADDI Amine ■ OUNAS Al-Taïr ■ GALLOUZE Oriane ■ WANE Thiaba ■ LE DÛ Arthur ■ GUÉRIN Grégoire ■ BLESSON Sarah ■ ANTUNES Hugo ■ COURBIERE Eloi ■ GILLY Tess ■ SIROTO Grégoire ■ LOUPP Hasina ■ BOURAHLA Imrane ■ HENOT Albert ■ CHEVALIER Ombeline ■ DUBUIS Paul ■ TERRAL Lisa ■ HIMDI Reda ■ LASCANO--LUBOMIROVA ANTONOVA Aleksandre ■ SEKER Imane ■ GUEZ Solal ■ CANCELIER Raphaël ■

Mariages

ROZIER Bernard - PIEDNOËL Florence ■ LUDET Cédric - Isabelle BLANCHET ■ MALUDI Sébastien - Marie-Edwige DISUEME ■ BURÉ Cyril - Marie-Adeline LECAPELAIN ■ SIMONNEAU Bernard - Awa KANOUTE ■ GESLIN Laurent - Albertina GOMIS ■ MANGEARD Joël - Emmanuelle VIMEUX ■ MAUVIOT Jean-Claude - Paulette HERMANSEN GOTUZZO ■ BESSON David - Sylvie SABELLE ■

Décès

DANESSE épouse DOUILLY Fabienne (36 ans) ■ MORENY Marie (75 ans) ■ MASSIES Pierre (33 ans) ■ FOUILLÉ épouse HANNELAIS Denise (77 ans) ■ GAILLARD Eric (39 ans) ■ LE PRUNENNEC Paul (98 ans) ■ LANDAIS Pierre (81 ans) ■ LAFUMA veuve PATURLE Françoise (84 ans) ■ GUILBOT veuve KRESSER Magdeleine (95 ans ■ SISSOKO Moussa (51 ans) ■ EON veuve OUTREQUIN Annette (86 ans) ■ ROHAN épouse LEHMANN Marie (84 ans) ■ des ROYS Jacqueline (72 ans) ■ DELORME Marie (90 ans) ■ MARTIN veuve NAULEVADE Jeanne (94 ans) ■ CHARBONNIER Roger (84 ans) ■ VIÉVILLE René (59 ans) ■ MENDES Mario (52 ans) ■ RETAIL veuve JANVIER Simone (84 ans) ■ MUYLAERT épouse DURÉCU Simone (72 ans) ■ COURMIER épouse BESNARD Lydie (84 ans) ■ PREUVOT veuve TOMATIS Lucette (72 ans) ■ BASTIEN Gilbert (81 ans) ■ VARRIER Annick (60 ans) ■ CHEMLA Albert (86 ans) ■ GUERBIGNOT Nicole (62 ans) ■ MELLAL Abdelouahab (8 jours) ■ LHOTE Gérard (68 ans) ■ ROSSETTI veuve LIEFFROY Rose (86 ans) ■ POUL épouse MÈGROS Geneviève (80 ans) ■ ESTELA Martin (97 ans) ■ MARIANI Sébastien (87 ans) ■ MASSIES Pierre (33 ans) ■ PETUYA Gabrielle (80 ans) ■ BESSIERE Raymond (76 ans) ■ DUBOIS Louis (93 ans) ■ DEMAILLY veuve MAES Paule (98 ans) ■ VATRY veuve BORDENAVE Raymonde (90 ans) ■ BARBAT veuve SABATIER Marie (89 ans) ■ ZOCCOLA veuve ZANON Geneviève 89 ans) ■ JOUANNE veuve MEROUZE Madeleine (83 ans) ■ GAUSSENS épouse PATAUX Elisabeth (50 ans) ■ GOUNELLE veuve WEDLERT Madeleine (91 ans) ■ MITROFANOFF veuve ISSAHAR ZADEH Tatiana (82 ans) ■ DA COSTA José (86 ans) ■ DUPONT veuve ROUCAYROL Andrée (88 ans) ■ SUAREZ de MORENO Pierre (82 ans) ■ CABANNE Pierre (85 ans) ■